

Assemblée Générale - Samedi 17 décembre 2022

Hôtel Novotel Porte d'Orléans - Paris

Procès-Verbal adopté à la majorité le 31-05-2023

Délégués présents :

Comité 75 (6 délégués – 18 voix), Comité 77 (1 délégué – 4 voix), Comité 78 (1 délégué – 3 voix), Comité 91 (4 délégués – 13 voix), Comité 92 (2 délégués – 6 voix), Comité 93 (1 délégué – 3 voix), Comité 94 (6 délégués – 18 voix), Comité 95 (4 délégués – 12 voix) **soit un total de 25 délégués (28,73%) représentant 77 voix (31,3%)**

Rappel des textes statutaires : pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale doit se tenir en présence d'au minimum 25% des délégués représentant 25% des voix.

Nombre de délégués et nombre de voix	Total Licences 2021-2022	Nombre de Délégués théorique	Nombre total de Voix théorique	Nombre de Délégués présents	Nombre de voix présentes
Ligue Ile-de-France	7	1	1	0	0
Comité Départemental 75	4 290	11	31	6	18
Comité Départemental 77	4 989	11	34	1	4
Comité Départemental 78	5 317	12	35	1	3
Comité Départemental 91	4 868	11	34	4	13
Comité départemental 92	5 315	12	35	2	6
Comité Départemental 93	2 368	9	21	1	3
Comité Départemental 94	3 936	10	29	6	18
Comité Départemental 95	3 237	10	26	4	12
Total	34 327	87	246	25	77

Personnalités et invités : Yohan PENEL (Président FFBaD), Pascal COUVINEAU (Vice-président FFBaD), Audrey BARON (Trésorière FFBaD), Raphaël SACHETAT, Paul ADAM (vice-Président LIFB), Michel PREVOT (Responsable de la commission de surveillance des opérations électorales), Brigitte VINCENT (CA LIFB)

Salariés LIFB : Amélie JEANPIERRE, Geoffrey DEVANLAY, Frédéric DOR, Clément GILLOT, Hervé GOULIN, Catherine MEUNIER, Olivier DAUBE.

Excusés : Patrick KARAM (Vice-président Conseil Régional Ile-de-France, Evelyne CIRIEGI (Présidente CROSIF), William FIADJOE (Responsable du pôle sport DRAJES Ile-de-France), Michel GODARD (Directeur CREPS IDF), Adèle RABY (Vice-présidente LIFB), Marie-Jeanne BOULANGER (Vice-présidente LIFB), Maurice PAQUET (Trésorier LIFB), Valérie CONTOZ (CA LIFB), Mathieu THOMAS (CA LIFB), Sonia KACED (CA LIFB), Matthieu SOUCHOIS (CA LIFB), Colette VAUCHEL (déléguée 78), Dolores FRANSISCO (déléguée 78), Christophe ASSIE (délégué 77), Samir BOUCHAM (délégué 91), Jean-Sébastien EIDELIMAN (délégué 75), Nicolas GEFFROY (délégué 77), Julien HENIN (délégué 91), Pierre QUENTIN (délégué 78), Matthieu RIOLLIER (délégué 78), Nicolas RUELLE (délégué 75), Laurent SABATIER (délégué 77), Bruno SKLER (délégué 92), Robert THAI (délégué 91), Nathalie VRIELYNCK (déléguée 78), Samuel WOROBELE (délégué 78).

Raphaële TERQUEM, Commissaire aux comptes, régulièrement convoquée est absente et excusée.

Ordre du jour :

- Ouverture de l'Assemblée Générale et allocution des personnalités
- Adoption du PV de l'AG du 01-06-2022 – **Vote n°1**
- Election complémentaire au Conseil d'Administration (1^{er} tour) - **Vote n°2**
- Orientations et budget 2023 – **Vote n°3**
- Proposition de réserves financières réglementées – **Vote n°4**
- Résultats de l'élection complémentaire au Conseil d'Administration (1^{er} tour) - **Vote n°5 (2^{ème} tour si nécessaire)**
- Remise des mérites fédéraux et clôture de l'Assemblée Générale

Rappel synthétique du relevé des votes :

Vote	Objet de la décision	Vote
Vote n°1	PV de l'AG Ordinaire du 01-06-2022	VALIDÉ à 96,1% (74 pour – 3 abstentions)
Vote n°3	Election complémentaire au CA (Corentin XOUAL)	ÉLU à 76,6% (59 pour – 18 abstentions)
Vote n°3	Budget 2023	VALIDÉ à 72,7% (56 pour – 21 abstentions)
Vote n°4	Proposition de création de réserves réglementées (pour un total de 125K€)	VALIDÉ à 96,1% (74 pour – 3 abstentions)
Vote n°5	Pas de 2 ^{ème} tour	

1. Intervention des personnalités et propos introductifs du Président de la LIFB :

Hugo ANEST remercie tous les comités et leurs délégués pour leur présence. Il tient à excuser un certain nombre de partenaires institutionnels et membres du CA qui ne peuvent être présents.

Après validation de la commission de surveillance des opérations électorales, celle-ci pourra valablement statuer, le quorum de délégués et de voix étant atteint. **L'Assemblée Générale est donc officiellement ouverte à 9h45.**

Dans son propos introductif, H. ANEST tient à souligner les excellents chiffres globaux de licence à date (35.026 licences, +2,4%) avec des situations contrastées néanmoins selon les territoires. Plusieurs retours font état de taux de saturation et de listes d'attente très importantes, preuve s'il en est que le badminton est prisé. Pour rappel, les objectifs de la FFBaD en la matière sont de pouvoir atteindre 200.000 licenciés en juin 2023 puis 220.000 licenciés en juin 2024.

Le nombre d'affiliations reste stable (252) malgré la création et l'affiliation de nouveaux clubs.

D'une manière générale, H. ANEST rappelle les fondements du projet de la LIFB qui est de proposer un badminton :

- Pour tous
- Par tous
- Partout

Ces objectifs généraux se traduisent par 4 objectifs opérationnels :

- Performer à tous les niveaux,
- Développer la pratique de tous,
- Former les acteurs du badminton
- Valoriser l'action

Hugo ANEST remercie en conclusion les représentants de la FFBaD de leur présence et invite Y. PENEL (Président de la FFBaD) à prendre la parole.

2. Validation du PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022

Vote n°1 - Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022 : 77 voix – Suffrages exprimés : 77 - POUR : 74 (96,1%) ABSTENTIONS : 3 (3,9%) – **le PV est adopté à la majorité.**

Celui-ci sera diffusé sur le site internet de la LIFB.

3. Élection complémentaire au CA de la LIFB

Rappel du contexte : statutairement, le CA de la LIFB comprend 19 membres dont une proportion de 40% de membres du sexe le moins représenté parmi les licenciés (base de licences de la saison n-1 avant l'AG électorale de novembre 2020). Ainsi, pour ce mandat 2020-2024, **le CA doit comprendre 8 femmes et 11 hommes** (dont un médecin).

A date, le CA est composé de 15 membres (6 femmes / 9 hommes) : ainsi 2 postes femmes, 1 poste homme et 1 poste pour un médecin étaient ouverts à l'occasion de cette assemblée.

La CSOE (commission de surveillance des opérations électorales) n'a reçu qu'une seule candidature (**M. Corentin XOUAL**) qu'elle a jugée conforme lors de sa réunion du 09-12-2022.

Compte tenu de ces éléments, **Hugo ANEST** propose de réaliser ce vote à main levée. Personne ne s'y oppose.

Vote n°2 – Candidature de M. Corentin XOUAL au CA de la LIFB : 77 voix – Suffrages exprimés : 77 - POUR : 59 (76,62%) – ABSTENTIONS : 18 (23,38%) – **A la majorité, M. Corentin XOUAL est élu au CA de la LIFB.**

4. Budget 2023 et proposition de réserves financières réglementées

Cette proposition de budget 2023 inclut la réalité des événements de la Ligue (*ceux qui sont reconduits et dont nous connaissons approximativement les charges et/ou les recettes*), ceux dont on estime le potentiel d'évolution (*subventions, licences et affiliations*), une nécessaire projection sur des événements nouveaux ou modificatifs : inflation générale (+3,5% du loyer du siège, +5% des tarifs du CREPS IDF, évolutions salariales conventionnelles, +40% des tarifs des volants). C'est aussi et surtout la volonté d'accroître les moyens humains de la ligue pour répondre d'une part à la multiplication des événements en lien avec les JOP2024 par la création d'un poste de chargé de mission spécifique, mais aussi de renforcer le secteur formation par la création d'un poste spécifique ainsi que le renforcement des ressources sur la diversité des pratiques et enfin de soutenir l'action de la ligue sur le parabadminton.

Ce budget résulte d'un processus de concertation entamé durant l'été 2022 auprès des responsables salariés de chacun des secteurs, puis d'allers/retours constants avec les responsables élus des secteurs, les instances statutaires (CA du 17-09-2022, Bureau du 20-10-2022, CA du 16-11-2022) et la direction de la LIFB.

1. Principes généraux

1.1 Présentation

La présentation du budget 2023 reste analytique afin de faciliter la compréhension : instances dont les licences et affiliations (INS), opérations sportives (OPS), accès au haut-niveau (AHN), formation (FOR), diversité des pratiques (DVP) et la promotion / communication (COM).

1.2 Éléments différentiels

La présentation du budget 2023 comprend 6 nouveaux codes analytiques dont 4 dans le secteur AHN (accès haut-niveau) : 3 codes liés au parabadminton de haut-niveau, 1 lié au fonds social des athlètes, 1 lié aux missions JOP2024 (dans le secteur DVP) et le dernier qui concerne le soutien aux comités (dialogue de gestion).

Par ailleurs, la 1^{ère} année de fonctionnement sur le nouveau codage analytique nous permet d'ajuster les charges et recettes de chaque action ou secteur.

2. Le calcul des affiliations / licences

Les évolutions en termes de licences nous offrent des perspectives plus positives : nos estimations à -10% étaient surestimées. La saison 2021-2022 s'est achevée avec 34.327 licences (-4,7% par rapport à la saison 2019-2020). Nous prévoyons donc un retour à une

situation quasi-normale dès cette saison (+3,4% de licences à date par rapport à novembre 2019) voire une très légère hausse en 2023-2024.

Rappel de la comptabilisation des effectifs licenciés dans le budget :

- 8/12 des effectifs de la saison 2022/2023
- 4/12 des effectifs de la saison 2023/2024

	Nombre de licences par saison	Recettes par saison	Reversion des parts FFBaD et comités par saison
2019/2020	36.014	1.724.048,56€	1.293.338,27€
2022/2023	Environ 36.000	1.685.000€	1.220.000€
8/12 à imputer sur le budget 2023		1.125.000€	814.000€
2023/2024	Environ 36.500€	1.725.000€	1.240.000€
4/12 à imputer sur le budget 2023		575.000€	413.000€
TOTAL estimé pour le budget 2023		1.700.000€	1.227.000€

3. Les subventions

Les subventions concernant les actions régaliennes (compétitions, haut-niveau, formation) et thématiques (handicap, féminisation de la pratique) ont été reconduites. Les subventions ponctuelles et liées à la relance de l'activité

Subventions	Montant notifié en 2022	Montant budgété en 2023	Commentaires
ANS Emploi	53.600€	53.600€	4 emplois concernés dont 2 conventions ont débuté en 2022 et 2 en 2021
ANS Actions	31.000€	31.000€	
ANS Performance	19.000€	19.000€	
Conseil Régional	79.000€	79.000€	
Dialogue de gestion FFBaD	32.000€	32.000€	
Autres subventions FFBaD Haut-niveau (y compris parabadminton)	16.000€	16.000€	
Autres subventions FFBaD Instruction ANS	4.000€	4.000€	
Aide à l'apprentissage	2.700€	5.300€	Aide de l'Etat de 8.000€
TOTAL	237.300€	239.900€	

4. Les ressources humaines de la LIFB

Depuis la nouvelle codification analytique, les salaires sont intégralement imputés aux secteurs concernés, ce qui assure une lisibilité totale des incidences budgétaires de chaque secteur.

Les clés de répartition 2023 intégrés au calcul du budget sont les suivantes :

- Michel TAALBA (responsable du pôle espoir) : AHN-POL-SA (90%) et AHN-PAR-SA (10%)
- Clément GILLOT (responsable adjoint du pôle espoir) : AHN-POL-SA (85%) et FOR-FON-SA (15%)
- Fabrice BERNABE (responsable adjoint du pôle espoir) : AHN-POL-SA
- Amélie JEANPIERRE (chargée de mission communication) : COM-FON-SA
- Laëtitia COTTE (chargée de projet diversité des pratiques en alternance) : DVP-FON-SA
- Inès DIBILDOX (chargée de mission opérations sportives) : OPS-FON-SA
- Catherine MEUNIER (assistante administrative et comptable) : INS-FIN-SA (85%) et INS-FON-SA (15%)
- Geoffrey DEVANLAY (responsable formation / diversité des pratiques) : DVP-FON-SA (35%) et FOR-FON-SA (65%)
- Frédéric DOR (coordinateur de la formation DEJEPS) : FOR-FON-SA
- Sofian SLIMANI (coordinateur de la formation CQP) : FOR-FON-SA
- Hervé GOULIN (responsable sportif) : AHN-DIV-SA (60%), OPS-FON-SA (20%) et FOR-FON-SA (20%)
- Olivier DAUBE (Directeur) : INS-FIN-SA (25%) et INS-FON-SA (75%)

Information des principaux mouvements de personnels prévus en 2023 :

- Reprise du DE par la FFBaD et départ à prévoir de F. DOR à plein temps pour la FFBaD (50% FFBaD / 50% LIFB à ce jour)
- Recrutement d'un-e chargé-e- de formation à plein temps
- Bascule des missions de G. DEVANLAY à plein temps sur le secteur diversité des pratiques (voir ci-dessus la répartition actuelle)
- Recrutement d'un-e chargé-e- de missions JOP2024 et développement du badminton (financement par réserve fléchée spécifique)

<p>Vote n°3 – Budget 2023 : 77 voix – Suffrages exprimés : 77 - POUR : 56 (72,7%) – ABSTENTIONS : 21 (37,3%) – <u>Le budget 2023 est entériné à la majorité.</u></p>
--

Conformément à la délibération du CA du 16 novembre 2022, il est proposé à l'Assemblée d'affecter les fonds suivants au titre de réserves financières fléchées pour un montant global de 125.000€ :

- Achat de structures et matériel d'animation : 30.000 €
- Missions autour des JOP2024 : 45.000 €
- Organisation d'un évènement parabadminton de haut-niveau : 25.000 €
- Accompagnement d'un athlète haut-niveau en parabadminton : 10.000 €

- 50^{ème} anniversaire de la Ligue : 15.000€

Après ces affectations, les fonds propres s'établiront à 657.461 € (hors impact du résultat de l'exercice 2022) détaillés comme suit :

- Fonds associatif : 300.000 €
- Réserve pour projet associatif Fonds de relance des clubs : 34 250 €
- Réserves non fléchées : 198.211 €
- Réserves fléchées : 125.000€

Vote n°4 – Proposition de réserves fléchées pour un montant de 125.000€ : 77 voix – Suffrages exprimés : 77 - POUR : 74 (96,1%) – ABSTENTIONS : 3 (3,9%) – à la majorité, les réserves financières sont fléchées à hauteur de 125.000€.

5. Remise de récompenses

Hugo ANEST remet les mérites fédéraux suivants :

- Argent : Cécile RONGET
- Bronze : Peter VANDERSTUKEN, François DAGUERRE, Raphaël SACHETAT

L'Assemblée Générale est clôturée à 11h00.

**Le Président de la LIFB
Hugo ANEST**



**La Secrétaire Générale
Brigitte VINCENT**

